

LIVRET DES PROPOSITIONS

PLACE
AUX JEUNES

S'ENGAGER
POUR UN NOUVEAU
« FAIRE ENSEMBLE »

CONTEXTE

Les 3^e Assises de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable ont été organisées du 5 au 7 mars 2013 à Lyon. Plus de 1200 personnes ont participé à ce rassemblement national pendant lequel 48 ateliers ont été organisés autour de 11 chantiers identifiés comme prioritaires pour l'EEDD* :

- **Les chantiers de la transition écologique :**
Eau – Biodiversité – Climat-énergie – Sante-environnement – Villes et territoires durables – Alimentation – Consommation et production responsables
- **Les chantiers de la mobilisation collective :**
Tous acteurs – Place aux jeunes
- **Les chantiers de la capacité à agir :**
Gouvernance – Valeurs et éthique

Les plans d'actions et les propositions de mise en œuvre ainsi que les argumentaires issus du travail en ateliers sont rassemblés dans 11 livrets de propositions (1 par chantier).

Ces propositions construites collectivement ont pour vocation d'encourager le passage à l'action, à toutes les échelles de territoires. Elles visent à développer l'EEDD et constituent en elles-mêmes une stratégie nationale d'action jusqu'aux 4^e Assises impliquant le plus grand nombre d'acteurs dans leur mise en œuvre.

Que vous soyez une association, une collectivité, un service de l'Etat, une entreprise, un collectif, un syndicat, un réseau d'acteurs, vous pouvez vous en emparer à votre échelle.

Informations sur www.assises-eedd.org

**Les Assises de l'EEDD ont pris naissance dans tous les territoires. Elles ont été conçues comme un processus ascendant et participatif, permettant de dégager des stratégies communes pour l'EEDD, et mobilisant plus de 6000 participants, partout en France à travers plus de 80 assises locales, départementales et régionales*



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 France

La participation active et reconnue des jeunes constitue un levier essentiel dans la prise en compte du développement durable. En ce sens, l'EEDD peut aider à repenser l'éducation, en permettant aux enfants, adolescents et jeunes adultes de s'impliquer dans la vie de leurs territoires. En leur donnant les moyens de prendre des initiatives et d'agir avec les autres. Il s'agit de favoriser une éducation au choix qui invite à l'engagement dans l'amélioration de la qualité de vie de tous, dans tous lieux d'éducation et tous projets éducatifs locaux. Cela se fera avec l'appui de l'ensemble des acteurs éducatifs, au premier rang desquels les parents.

ENJEU

Nous interroger avec les jeunes sur les méthodes permettant de prendre en compte leur expression pour qu'ils deviennent acteurs de leurs apprentissages, dans le temps et dans les lieux de vie : c'est tout l'enjeu d'une véritable réflexion partagée au sein des projets éducatifs territoriaux.



4 ATELIERS DES 3^E ASSISES POUR S'ENGAGER AVEC LES JEUNES DANS UN NOUVEAU FAIRE ENSEMBLE !

Lors des 4 ateliers du chantier « Place aux jeunes » les 90 participants rassemblés le 6 mars 2013 à l'IUFM de Lyon ont construit ensemble des propositions pour faire avancer la question de la place des jeunes dans l'EEDD.

LES 4 PROPOSITIONS ISSUES DES ATELIERS DU PLACE AUX JEUNES

La proposition en gras a été indiquée comme prioritaire par les participants des 3e Assises de l'EEDD.

- **Un plan d'actions construit avec les jeunes pour faciliter leur participation aux démarches de développement durable. (Atelier 35)**
- Un référentiel pour identifier les compétences essentielles et transversales pour éduquer à l'environnement et au développement durable. (Atelier 36)
- Un argumentaire pour prendre en compte l'EEDD dans les Projets Éducatifs Locaux. (Atelier 37)
- Un plan d'actions pour assurer la continuité et la cohérence des parcours d'EEDD dans la vie des enfants et des jeunes. (Atelier 38)

Retrouvez les comptes rendus complets d'ateliers avec les propositions détaillées dans les pages suivantes.

[Cliquez ici](#) pour accéder au glossaire des sigles

POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS EXISTANTS POUR APPUYER LES PROPOSITIONS

- Agenda 21 scolaires, E3D, éco-écoles, éco-collèges
- Eco-parlement des jeunes
- Conseils municipaux de jeunes
- PEL : Projets Educatif Locaux
- PEDT : Projets Educatif Territoriaux
- Ecoles Supérieures du Professorat de l'Education
- Future Loi sur la Refondation de l'école (Article L312)
- Réforme des rythmes éducatifs
-

L'ESSENTIEL

A L'ISSUE DES ATELIERS, LES ACTEURS DE L'EEDD ESTIMENT ESSENTIEL DE :

- **Inscrire l'EEDD plus fortement dans les politiques éducatives du local au national** dans le contexte de refondation de l'école et de réforme des rythmes éducatifs. (35, 36 et 37)
 - Inscrire l'EEDD dans les politiques publiques d'éducation avec **contractualisation dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (37)**,
 - **Mettre en place des espaces permanents** (Espaces collaboratifs physiques ou virtuels) favorisant la transversalité et la cohérence entre les acteurs et les temps éducatifs sur un territoire donné (37 et 38).
- **Porter et diffuser le référentiel de compétences spécifiques pour éduquer à l'Environnement et au Développement Durable construit pendant les Assises** (portant autant sur les contenus, les méthodes et les postures). Ce référentiel est destiné à l'ensemble des acteurs éducatifs (enseignants, formateurs, éducateurs...), il est à finaliser et diffuser à l'échelle nationale en lien avec l'Espace National de Concertation, le CFEEDD, REUNIFEDD (Réseau Universitaire pour la Formation et l'Education au Développement Durable), pour être intégré dans les formations initiales et continues (36).
- **Développer la participation des jeunes aux instances décisionnelles, démarches et projets d'EEDD** en leur proposant un « parcours » EEDD dont ils sont les acteurs à l'école et en dehors de l'école grâce à des méthodes actives favorisant la pédagogie de projet (35 et 38).
 - Instituer des places représentatives pour eux dans les instances de concertation et les instances décisionnelles (territoires, structures.).
 - Banaliser des temps pour qu'ils puissent mettre en place des projets, rencontrer des acteurs locaux ou d'autres établissements (par exemple une journée par mois). ...

PLACE AUX JEUNES / ATELIER 35 / CONSTRUIRE AVEC LES JEUNES UNE DDD

Un plan d'action construit avec les jeunes pour faciliter leur participation aux démarches de développement durable.

Agenda 21 scolaire – E3D – Éco-école – INJEP – Projets transversaux – Éco-délégués – Écoparlement des jeunes – Conseils municipaux d'enfants et de jeunes – Chantiers de jeunes – MJC – Séjours vacances – Campus responsables – Accueils Collectifs de Mineurs.

ACTIONS PROPOSEES

- 1) **Instituer une place représentative aux jeunes** dans les évènements, structures, instances de concertation et de décision à différentes échelles. Donner un pouvoir de décision aux jeunes, rendre accessibles financièrement ou gratuits les évènements aux jeunes.
Mettre en place des formations pour permettre aux jeunes de se saisir pleinement de ces dispositifs. Deux solutions ont été évoquées : formation au sein des cours d'ECJS (Education Civique, Juridique et Sociale) ou hors cadre scolaire dans des groupes autogérés (apprentissage à la prise de parole, de décision...).
- 2) **Formaliser des temps pour construire une vision positive du monde.** Pour cela, banaliser des temps (par exemple, une journée par mois) sur les emplois du temps scolaires/étudiants pour mettre en place des projets, rencontrer des acteurs locaux, d'autres établissements. Mettre en complémentarité et valoriser les activités et les compétences des jeunes en temps scolaire et hors temps scolaire.
- 3) **Mettre en place des espaces de rencontre et de ressources.** Création d'un portail numérique d'échanges et de ressources. Mise en place d'une formation des jeunes engagés. Mise en place de cafés associatifs gérés par les jeunes et accompagnés par un facilitateur.
- 4) **Valoriser et intégrer la participation des jeunes dans la construction** des projets EEDD des structures : participation des jeunes à la concertation, à la formalisation du projet et à la prise de décision.

LEVIERS A ACTIVER

- Mise en place d'une pédagogie de projets.
- Création/consolidation de réseaux ou de partenariats locaux au sein d'un territoire.
- Construire une culture EEDD commune.

STRATEGIE ET MODALITES DE DIFFUSION

Echelles de territoire

- Du local à l'international (toutes les instances/structures peuvent être concernées).
- Nationale avec l'Education Nationale.
- Collectivités territoriales.

PARTENAIRES

Tous les acteurs territoriaux engagés dans l'EEDD (mise en réseau).

MOYENS A MOBILISER

- Mise en place d'un facilitateur (adulte compétent sans nécessité d'une formation spécifique) faisant avec les jeunes.
- Contrats de Projets Etat-Région.

INDICATEURS DE REUSSITE

- Les indicateurs de réussite doivent être construits au préalable par les partenaires/participants (dont les jeunes !).
- Diversité des projets/degré de déploiement des projets/nombre d'instances instituant la participation des jeunes.

PLACE AUX JEUNES / ATELIER 36 / REFERENTIEL DE COMPETENCES

Un référentiel pour identifier les compétences essentielles et transversales pour éduquer à l'environnement et au développement durable.

Posture de l'éducateur – Transversalité – Complexité – Esprit critique – Expression des jeunes – Accueil de leur expression – Formation des enseignants – Formation des animateurs – Formation initiale et continue – Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation.

CONTEXTE DE CET ATELIER :

L'objectif affiché dans cet atelier est de constituer une base commune aux programmes de formation dans les différents champs d'acteurs en construisant une ébauche de référentiel de compétences pour tous les éducateurs, animateurs et enseignants pour l'EEDD. Il s'agit de lister les compétences essentielles et transversales que tous les professionnels doivent maîtriser pour éduquer les jeunes et les moins jeunes à l'environnement et au développement durable.

L'éducation au développement durable repose sur des connaissances mais ne s'y limite pas.

Elle suppose de nombreuses compétences de l'ordre des postures, de l'éthique, des méthodes, des approches, ...

Il existe déjà des référentiels, plus ou moins détaillés, plus ou moins cohérents...

Les assises constituent une opportunité inédite de rencontres et de croisement des outils existants et des réflexions en cours entre acteurs de différentes sphères, de nature à permettre à chacun de faire un pas de côté.

REFERENTIEL : POUR UNE TRANSITION ECOLOGIQUE, REUSSIR LA TRANSITION EDUCATIVE.

1. CULTURE COMMUNE : le tronc commun de connaissances

- Partager une culture et un langage commun,
- Maîtriser le concept évolutif et multiformes de l'EEDD (éducation à la nature, EEDD, ...),
- Appréhender les enjeux de l'EEDD,
- Avoir des connaissances fondamentales issues de tous les types de cursus (non exclusivement scolaire) et de se documenter pour enrichir ces connaissances,
- Maîtriser des outils d'écoute qualitative du territoire et des apprenants,
- Evaluer régulièrement sa pratique pédagogique.

2. ETHIQUE : interroger le sens de son action

- Etre capable, au regard de ses valeurs, d'analyser de façon critique ses pratiques professionnelles, les pratiques prescrites et l'écart entre ces pratiques.
- Etre capable de faire face à des dilemmes éthiques, en s'appuyant sur la culture commune du développement durable et sa déontologie professionnelle.
- Etre capable d'exprimer son point de vue de façon pondérée.
- Etre capable de créer des espaces de débat sur des questions vives en choisissant des techniques spécifiques, de susciter la participation.
- Etre capable d'éduquer au choix, de développer la responsabilité de chacun et son humanité.
- Etre capable de questionner sa posture de formateur.

3. CONTEXTUALISATION ET PROBLEMATISATION DES SITUATIONS EDUCATIVES

- Développer l'approche systémique...
 - ... à partir de multiples situations ancrées dans la réalité vécue.
 - ... en diversifiant les approches pédagogiques.
 - ... en faisant varier les échelles d'espace et de temps.
- Favoriser les résolutions collectives en faisant appel à la créativité du public (démarche proactive, méthodologie de projet).
- Etre capable de mettre en lien le public avec la nature.
- Etre capable de recueillir les représentations et conceptions.

4. EDUCATION A LA COOPERATION

- Etre capable d'animer des débats participatifs.
- Savoir gérer des conflits.
- Savoir mettre en œuvre un processus décisionnel collectif.
- Eduquer à la citoyenneté, à la démocratie participative.

5. CO-EDUCATION

- Repérer et identifier les acteurs et partenaires éducatifs d'un territoire.
- Etre capable d'associer les compétences de tous les acteurs de l'EEDD dans le respect de leurs spécificités.
 - ... dans un souci d'équilibre et de coconstruction.
- Etre capable de proposer un plan d'actions simple en lien avec la spécificité du territoire.

PARTENAIRES

Les 6 sphères de l'EEDD

- Services de l'Etat, établissements et organismes publics,
- Collectivités territoriales,
- Associations,
- Syndicats de salariés,
- Entreprises,
- Espaces territoriaux de concertation pour l'EEDD.

DESTINATAIRES

Ministères certificateurs, collectivités locales, employeurs, acteurs de l'EEDD, organismes de formation, organismes paritaires

INDICATEURS DE REUSSITE

- Existence d'un socle commun de formations
- Ecriture d'un guide commun
- Diffusion et prise en compte de ces outils

PERSPECTIVES

- Constitution d'un groupe de travail dans le prolongement de cet atelier
- Travail à poursuivre par les ENC (national et régionaux, en particulier le groupe de travail sur la formation de l'ENC national) et par les associations et réseaux comme le CFEEDD (associations), le REUNIFEDD (universités et IUFM), le Réseau EDD (enseignement agricole), le REFEDD (étudiants) et autres acteurs de l'EEDD
- Production à transmettre dans la perspective de la conférence environnementale

PLACE AUX JEUNES / ATELIER 37 / EEDD DANS LES PEL

Un argumentaire pour prendre en compte l'EEDD dans les Projets Éducatifs Locaux.

Politiques territoriales d'éducation – Rythme de l'enfant – Gouvernance – Éducation nationale – Éducation non formelle – MJC – Éducation populaire – Parents d'élèves – Projets éducatifs de territoires – Projets éducatifs Globaux – Réseau Français des Villes Éducatrices – Refondation de l'École.

ARGUMENTS, PRINCIPES, VALEURS A DEFENDRE : PLAN DETAILLE

1) L'inscription de l'EEDD de manière pérenne dans les politiques publiques, la contractualisation dans le cadre du PEDT permet de dépasser les intérêts particuliers et de répondre à l'intérêt général.

- Pourquoi (raisons de défendre cet argument) : pour inscrire l'EEDD dans les budgets / financements / subventions, inscrit dans la durée sans l'influence des parties.
- Quoi (ce que ça implique concrètement) : Structure de concertation / Création d'un groupe de pilotage, adjoints ou conseillers municipaux, élus clairement identifiés.
- Qui : le CFEEDD (31 acteurs) et les réseaux d'EEDD au niveau local.

2) La convergence des principes de fonctionnement de l'EEDD et du PEL permet d'engager une réflexion et d'élaborer une politique éducative, commune et partagée entre tous les acteurs du territoire.

- Pourquoi : pour favoriser la cohérence du projet entre les acteurs et les temps éducatifs. Pour favoriser la transversalité.
- Quoi : faire des liens entre tous les temps et les activités et créer des espaces collaboratifs d'innovations sociales.
- Qui : tous les acteurs du territoire.

3) L'EEDD intégrée au PEL est un moyen de répondre à l'urgence des enjeux de la transition écologique.

- Pourquoi : parce qu'il y a urgence (constats environnementaux et sociaux à l'échelle du monde)
- Quoi : la flexibilité des moyens d'agir à l'échelle locale face à la lenteur des institutions nationales et internationales. En s'appuyant sur la vivacité et la capacité de rebond des jeunes citoyens.
- Qui : les acteurs éducatifs (parents, élus, enseignants, associations...), les associations, les collectifs de jeunes.

4) L'EEDD permet aux enfants et aux jeunes d'appréhender leur territoire dans sa globalité, de mieux le connaître et donc d'agir en citoyen responsable.

- Pourquoi : renforcer la coéducation et le lien social. Développer la vision globale du territoire et la notion d'appartenance.
- Quoi : donner des clefs pour devenir un citoyen éclairé (réfléchir à l'impact des gestes quotidiens et aux bonnes pratiques) dans une réflexion plus globale.
- Qui : co-éducateurs : les élus, les parents, les enseignants, les animateurs, les autres acteurs éducatifs, les pairs (les jeunes).

DESTINATAIRES

Institutions nationales, associations d'élus, organismes de formation des fonctionnaires territoriaux (CNFPT), enfants, jeunes, acteurs éducatifs.

STRATEGIE ET MODALITES DE DIFFUSION :

- Espace national de concertation,
- Outils de concertation locaux,
- Portage et diffusion nationale de l'argumentaire,
- Témoignages et valorisation des initiatives, s'appuyer sur les médias (web et réseaux sociaux),
- Séances publiques, auditions d'élus, colloques, manifestes,
- Formation et sensibilisation des élus et des techniciens.

PARTENAIRES

Associations, Education Nationale (IEN), jeunes, enseignants, entreprises, parents d'élèves, fonctionnaires territoriaux, acteurs du territoire, acteurs de l'EEDD, acteurs éducatifs locaux et nationaux, associations liées à l'éducation (EEDD, éducation populaire, parents d'élèves), les élus, les enfants et les jeunes.

MOYENS A MOBILISER

Moyens humains (coordination, porte-paroles) : conseil scientifique d'experts sur l'EEDD, conseil consultatif de jeunes, animateurs DD (pour l'application à tous les niveaux), mutualisation de compétences entre structures éducatives

Moyens techniques : multimédias, outil de planification

Moyens financiers : subventions, contributions, autofinancements, utiliser les dispositifs financiers existants (CEL), surveiller les appels à projets (région, fondations).

INDICATEURS DE REUSSITE

Pérennité - Présence effective de l'EEDD dans les PEDT - Concertation entre les acteurs - Nombre d'intégration de l'argumentaire dans les politiques locales - Nombre d'élus qui portent l'argumentaire - Nombre d'acteurs qui portent l'argumentaire - Richesse et diversité des projets qui répondent aux enjeux du DD - Critère d'évaluation du bien-être et du bien vivre sur la commune - Nombre de PEDT qui inscriront l'EEDD dans leur plan.

PERSPECTIVES

- Appropriation rapide des propositions de Lyon par les acteurs des PEL.
- Mise en place pour 2014-15.
- Réflexion à des propositions concrètes sur l'application de l'EEDD dans les PEDT.
- Mettre en œuvre des expérimentations.
- Tester l'argumentaire.

PLACE AUX JEUNES / ATELIER 38 / CONTINUITÉ ET PARCOURS EEDD

Un plan d'actions pour assurer la continuité et la cohérence des parcours d'EEDD dans la vie des enfants et des jeunes

Crèches – Écoles – Collèges – Lycées – Universités – Ouverture des lieux éducatifs – Projets Éducatifs Locaux – Rythme de l'enfant et du jeune – Clubs sportifs – Bibliothèques – Passeports écocitoyens – Villages de vacances et clubs touristiques.

ACTIONS PROPOSEES	ECHELLE DE TERRITOIRE	MOYENS A MOBILISER	INDICATEURS SPECIFIQUES
1. Favoriser la mise en œuvre des dispositifs éducatifs territoriaux (P.E.L.) et faire entrer l'EEDD dans ces dispositifs , développement d'un lobbying politique.	Commune	mise à disposition d'agents communaux.	Nombre de projets EEDD multi partenariat et nombre de partenaires associatifs engagés, épanouissement individuel des jeunes par l'EEDD.
2. Créer un espace (lieu) permanent partagé entre les différents acteurs sur un territoire. La création de cet espace est impulsée ou accompagnée par les éducateurs à l'environnement (voir "Partenaires").	Commune, quartier, rue, tribu	comité de pilotage et mise à disposition d'un terrain.	Valorisation et transmission ; appropriation et vie de l'espace ; nombre de jeunes impliqués dans le projet ; implication des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie
3. Créer des événements pour permettre aux publics de découvrir les différents acteurs de l'EEDD.			

LEVIERS A ACTIVER / ACTEURS CLES A MOBILISER

- Leviers à activer.
- Parents d'élèves, enseignants, chefs d'établissement, les jeunes (conseil municipal des jeunes).
- Concertation, dynamique coopérative, campagne de sensibilisation, communication, potentielles des territoires.

PARTENAIRES

Collectivités territoriales, entreprises, associations, Éducation Nationale, familles, clubs de sports et loisirs, comité de quartiers.

MOYENS A MOBILISER

- Financiers : Subventions publiques, financements privés, participations individuelles.
- Humains : acteurs de l'EEDD, familles, associations, parents d'élèves.

INDICATEURS DE REUSSITE

- Nombre de jeunes et d'acteurs éducatifs impliqués.
- Continuité dans le temps.
- Amélioration cadre de vie et comportements.

NOTES

Une quatrième action s'est dégagée des travaux du groupe sans pourtant être retenue après avoir suscité beaucoup de débats : la création d'un "carnet de suivi du parcours individuel en EEDD", pour le jeune de 0 à 18 ans.

PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE

Ayant été construits collectivement, ces plans d'actions et argumentaires ne doivent pas faire l'objet d'une utilisation commerciale à titre privé et leur utilisation devra mentionner la source « issu des 3^e Assises de l'EEDD 2013 ».

Dans la mesure du possible et dans la dynamique d'« ouvrir l'horizon » la mise en œuvre de ces propositions devra associer un maximum d'acteurs concernés issus des différentes sphères (Etat, collectivités, associations, entreprises, syndicats...)

Afin de favoriser la mutualisation, l'évaluation et la progression collective de l'EEDD, nous vous demandons d'informer le CFEEDD (contact@cfedd.org) ou le réseau d'EEDD de votre territoire si vous décidez de mettre en œuvre un plan d'action ou de finaliser et diffuser un argumentaire, vous pourrez ainsi être mis en relation avec d'autres acteurs dans d'autres territoires qui travaillent eux aussi sur la même proposition.



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/)

CONTACTS

info@assises-eedd.org — www.assises-eedd.org



collectif français pour l'éducation à l'environnement
vers un développement durable
parce qu'il n'y aura pas de développement durable sans éducation à l'environnement

CFEEDD

COLLECTIF FRANÇAIS
POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

115 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris
tél. 04 67 06 18 66
contact@cfedd.org
www.cfedd.org



GRAINE RHÔNE-ALPES

RÉSEAU RHÔNE-ALPES
POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

32 rue Sainte Hélène - 69002 Lyon
tél. 09 72 30 04 90
info@graine-rhone-alpes.org
www.graine-rhone-alpes.org